



L'ENTRÉE AU COLLÈGE

L'entrée en classe de 6^{ème} est une grande étape. L'enfant se prépare à entrer dans l'adolescence.

À ses côtés, vous découvrirez la diversité et la qualité de l'enseignement du collège Eugène Dubois. Vous rencontrerez différents interlocuteurs. Au collège, vous aurez un service dédié à chacune des problématiques auxquelles vous pourrez faire face, ce qui diffère de ce que vous avez pu connaître à l'école élémentaire.



NOUS CONTACTER

Pronote et les adresses mail du collège seront vos premiers outils pour nous contacter.

Pronote:

Vous accéderez à Pronote via l'ENT : eugenedubois.ent.auvergnerhonealpes.fr grâce à votre code EduConnect.
La messagerie permet de nous joindre rapidement par écrit.

Mail:

Pour joindre la **direction** ou le **secrétariat de direction** :
ce.0010821m@ac-lyon.fr

Pour le **service vie scolaire** :
vie-scolaire.0010821m@ac-lyon.fr

CPE, Mme NOEL : via Pronote

Pour signaler une absence, une entrée ou une sortie exceptionnelle de l'établissement merci d'utiliser l'adresse mail de la vie scolaire : vie-scolaire.0010821m@ac-lyon.fr ou choisissez l'onglet "surveillants" sur Pronote.

Par téléphone de 7h30 à 17h30 : 04 74 55 04 55



218 avenue François Mitterand 01400 Châtillon-sur-Chalaronne



**ENTRÉE EN
6ÈME
2026-2027**

MON ENFANT ENTRE EN 6ÈME

Les bons réflexes au collège:

Usage du téléphone et des réseaux sociaux

L'usage du téléphone est interdit dans l'établissement, les élèves n'ont donc pas le droit de le consulter. Vous ne devez pas, non plus, leur adresser de SMS ou de message entre le moment de l'entrée au collège et celui de la sortie. En cas d'urgence, nous insistons sur la notion d'urgence, nous pouvons transmettre un message aux élèves. L'établissement compte plus de 650 élèves, voilà pourquoi, nous vous demandons de prendre vos dispositions afin de ne pas déranger l'organisation du fonctionnement de l'établissement.

Si vous envisagez de confier un téléphone à votre enfant, nous vous recommandons, non pas l'achat d'un smartphone, mais d'un téléphone classique pour l'entrée en 6ème. L'usage des réseaux sociaux par les élèves amène des dérives régulières au sein de l'établissement et favorise les situations de harcèlement. Si votre enfant possède un smartphone, soyez vigilant à son activité ou aux messages malveillants qu'il pourrait émettre ou recevoir. Tout usage du téléphone au sein du collège sera sanctionné. Le cyber harcèlement est également sévèrement sanctionné.



Nos priorités

Bien-être des élèves au collège
Égalité filles-garçons
Persévérance scolaire
Lutte contre le harcèlement et le
Cyber harcèlement
Lutte contre toutes les formes
de discriminations

Un maître mot : communication

1) Être à l'écoute de l'enfant : soyez attentif à tout changement de comportement. Ce n'est pas une période facile pour les familles et les élèves qui rencontrent des situations nouvelles quotidiennement. N'hésitez pas à vous diriger vers un personnel de l'établissement si vous ressentez des inquiétudes. Nous sommes à votre écoute.

2) Faire confiance aux équipes : les enseignants et les personnels éducatifs sont un soutien aux élèves et aux familles. Nous sommes des professionnels de l'éducation et nous croyons fermement à la co-éducation. Il s'agit de comprendre la relation collège-famille comme un partenariat pour aider l'enfant à grandir. Aussi, n'hésitez pas à faire appel à nous et à nous faire confiance dans la prise en charge des élèves.

3) Vérifier l'agenda et Pronote tous les soirs : dans la mesure du possible, merci de bien vérifier votre compte Pronote (pas celui de l'élève) pour éviter de manquer une information.

4) Prendre rendez-vous avec un personnel du collège en cas d'incompréhension ou d'inquiétude pour éviter une situation qui pourrait s'aggraver par manque de communication.



Pour information

Absence, retard, sortie exceptionnelle:

En cas d'absence ou retard de votre enfant, vous devez appeler le collège dès 7h30 ou envoyer un mail.

Pour une sortie exceptionnelle, vous enverrez un mail au service vie scolaire.

Demi-pension : si vous n'avez pas de l'absence de l'élève avant 9 heures le repas sera facturé.

Régimes d'entrée et sortie de l'établissement :

R1 : l'élève est externe entre à sa première heure de cours et sort après sa dernière heure de cours (ne déjeune pas au collège).

R2 : l'élève est demi-pensionnaire et non transporté. Il entre à sa première heure de cours et sort après sa dernière heure de cours de la journée.

R3 : l'élève est transporté et ne peut pas sortir sans l'autorisation écrite de ses responsables.

Les personnels ressources au collège



Le professeur principal : le professeur principal suivra votre enfant et sa classe tout au long de l'année. En lien avec toute l'équipe enseignante, il sera votre premier interlocuteur concernant la scolarité de votre enfant.

Le service vie scolaire : piloté par la CPE, Mme Noel, assistée par les assistants d'éducation, assure la sécurité, l'encadrement (hors temps de classe) et le suivi des élèves de 7h30 à 17 heures (mercredi 7h30 - 12h15). Il gère les absences, les retards, le mal-être et les problèmes de discipline des élèves en lien avec les professeurs et l'équipe de Direction.

L'infirmière scolaire : Mme Béné, s'occupe du suivi médical des élèves et est présente dans l'établissement le lundi et jeudi. Si votre enfant présente une pathologie nécessitant des soins, merci de la contacter dès la rentrée pour la mise en place d'un P.A.I ou l'installation d'une ordonnance à l'année.

L'assistante sociale : Mme Gaspar, est présente une journée par semaine. Elle est un soutien pour les parents et les élèves en difficulté : aide à la parentalité, aide à la gestion financière, situation d'urgence, elle se tient à votre disposition pour toutes problématiques que vous pourriez rencontrer.

La PSY-EN : La psychologue de l'éducation nationale s'occupe de la détection de troubles de l'apprentissage et de l'orientation des élèves. Elle est présente 1 journée par semaine.

Le service gestion : Mme Voisin, secrétaire générale, organise et met en œuvre la gestion matérielle et financière de l'établissement. Ce service s'occupe des Bourses et du paiement de la demi-pension, en cas de difficulté n'hésitez pas à la contacter.

Le secrétariat de direction : Mme Tomasi, se charge du suivi administratif des élèves. À contacter si vous rencontrez des difficultés de connexion, si vous avez besoin de réinitialiser des mots de passe.

L'équipe de direction : Mme Garcia, principale, et Mme Luc, principale adjointe se tiennent à votre disposition pour toutes situations préoccupantes que vous pourriez rencontrer.